

DEMANDES DE PERMIS DE CHASSE AU CERF DE VIRGINIE POUR LES RÉSIDANTS DU CANADA ACCEPTÉES DÈS LE 1^{ER} JUIN

Les résidents canadiens qui souhaitent chasser le cerf de Virginie en Saskatchewan peuvent s'inscrire, du 1^{er} juin, jusqu'à 17 h (HNC) le 2 juillet 2013, à un tirage reposant sur des quotas.

Cette année, le processus d'attribution des permis a changé. Désormais, la priorité sera donnée aux chasseurs dont un membre de la famille immédiate réside dans la province. Pour être admissibles au groupe « Famille d'abord » (Family First) les demandeurs doivent pouvoir confirmer qu'ils ont un membre de leur famille immédiate résidant en Saskatchewan.

« La Saskatchewan est reconnue à l'échelle mondiale pour sa chasse au cerf. Avoir mis en place, pour les résidents canadiens, un tirage reposant sur des quotas afin de maintenir des populations viables de cerfs, permettra de préserver cette réputation », a déclaré le ministre de l'Environnement, M. Ken Cheveldayoff. « Nous reconnaissons aussi l'importance, pour les membres d'une même famille, de pouvoir revenir en Saskatchewan afin de pratiquer la chasse ensemble, c'est pourquoi nous avons établi ce tirage permettant de perpétuer cette tradition. »

En outre, le Ministère a prolongé de deux jours la durée des permis par tirage pour la saison de chasse des résidents du Canada, afin qu'un week-end complet soit compris dans la saison de chasse.

L'obtention d'un numéro d'identification au moyen du nouveau système de délivrance automatisée des permis de chasse, de pêche et de piégeage, appelé HAL (hunting, trapping and angling licensing) est, cette année, une nouvelle exigence du tirage. On encourage les chasseurs à consulter le nouveau système avant l'ouverture du tirage afin de créer un compte HAL. Tous les chasseurs sont tenus de créer un compte d'utilisateur HAL et d'obtenir un numéro d'identification HAL afin de demander ou d'acheter des permis.

Les chasseurs peuvent obtenir leur numéro d'identification HAL de trois façons :

- L'option libre-service en ligne : <http://www.environment.gov.sk.ca/licences/>
- Après de délivreurs privés, du ministère de l'Environnement ou dans certains bureaux de parcs provinciaux;
- Par téléphone, au 1-855-848-4773 (heures d'ouverture de 8 h à 21 h, HNC)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le tirage, le processus de délivrance des permis et le supplément 2013 du Tirage des permis de chasse au cerf de Virginie pour les résidents du Canada, veuillez consulter le site <http://www.environment.gov.sk.ca/CanadianResidentDraw>.

-30-

Renseignement :
Kathryn Newton
Ministère de l'Environnement
Regina
Téléphone : 306-787-0412
Courriel : kathryn.newton2@gov.sk.ca